



Déclaration intersyndicale UNSA/SUPAP-FSU/UCP/FO/CFTC au CST central du 30 mai 2023

Monsieur le Président,

Nos organisations, mobilisées pendant plus d'un an contre l'augmentation du temps de travail à la Ville de Paris dans le cadre de l'intersyndicale « ***Pas une minute de plus !*** », s'interrogent sur le projet de modification très partiel et sans aucune concertation préalable, de certaines annexes du règlement sur le temps de travail.

Nous demandons le report à une date ultérieure de la modification de l'annexe 6 listant les sites permettant l'octroi d'un temps de trajet sur la pause méridienne pour se rendre au restaurant administratif. En effet, le délai entre la transmission du document et la date de l'instance ne nous permet pas d'effectuer un travail fin et complexe d'identification des sites potentiellement oubliés dans cette liste.

Nous rappelons par ailleurs notre revendication de retour au dispositif précédent, prenant en compte un temps de trajet pour tous les personnels se rendant au restaurant administratif.

Merci pour votre écoute.